

ADMIS AUX CONCOURS Instruments et voix

TEST DE FORMATION MUSICALE et/ou INSCRIPTION A UN COURS DE FM SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025

Les candidats doivent se présenter 15 mn avant l'heure de début des épreuves.

Tous les nouveaux admis suite aux concours instruments et voix doivent se présenter **OBLIGATOIREMENT** au test de formation musicale sauf les admis en instruments début de 1er cycle (1C1), en Formation Jeunes Chanteurs début de 1er cycle (1C1 et 1C2), en jazz, en classe accompagnement piano, en musiques actuelles.

Pour les admis ayant déjà obtenu un diplôme de formation musicale dans un autre conservatoire (CRR ou CRD uniquement ou autre établissement supérieur à l'étranger), merci de contacter Mme Ronck au plus tard le 25/09/25 pour une éventuelle dispense de test (danae.ronck@conservatoire-lyon.fr).

Les admis en instrument début de 1er cycle (1C1) ne passent pas le test mais doivent se présenter à 9h00 afin de choisir, en fonction des places disponibles, un cours de formation musicale parmi une liste qui leur sera proposée.

Les candidats ayant passé le test recevront un coupon stipulant leur niveau de FM. Ils devront **immédiatement** se rendre au bureau de la vie scolaire afin de choisir, en fonction des places disponibles, un cours de formation musicale.

HORAIRES DES TESTS DE FM :

9H00 : les admis en 3ème cycle et CPES instrumentistes, en 3ème cycle Formation jeunes chanteurs

9H15 : les admis en 1er cycle (sauf début 1er cycle (1C1)) instrumentistes et en Formation Jeunes Chanteurs 1C3

10H30 : les admis en 2ème cycle instrumentistes et Formation Jeunes Chanteurs 2C

11H00 : les admis en chant lyrique cycles 1C, 2C, 3C

**Les cours de formation musicale pour les élèves nouvellement admis débutent
dès la semaine du 29 SEPTEMBRE 2025.**

Nous tenons à préciser que le personnel administratif présent sera uniquement habilité à inscrire votre enfant dans un cours de formation musicale. Pour tout sujet étranger à cette démarche, merci de contacter nos services en semaine pendant les horaires d'ouverture au public.